Collège de Maisonneuve

30 octobre 2026



Conseiller.ère en ressources matérielles - Chargé de projet – Gestion de projets de construction

N° de concours : 2627-PT-009 | **N° de poste : À** venir
Service : Ressources matérielles et de l'informatique du bâtiment
Statut : Personne professionnelle temporaire chargée de projet à temps complet
Supérieur immédiat : Jean-Pierre Chasle

Période : Dès que possible, jusqu'en novembre 2028*;
Salaire : 57 547$ à 105 578 $ par année;
Horaire : Lundi au vendredi de 8h30 à 16h30;
Lieu de travail : 3800 rue Sherbrooke Est.
La personne pourrait être appelée à travailler dans d'autres campus du Collège.

Fonctions

Nature du travail

Les emplois de conseillère ou conseiller en ressources matérielles comportent plus spécifiquement la gestion de projets, notamment de construction, de conservation et d'aménagement, incluant des fonctions d'analyse, de planification, de conception, d'évaluation, d'élaboration, de réalisation, de contrôle, de conseil, de développement et de recherche en lien avec le parc mobilier et immobilier (bâtiments, terrains et installations) du Collège, notamment dans les secteurs de la planification et de la programmation, de la gestion de l'énergie, de la gestion des espaces, de la sécurité et des mesures d'urgence, et du développement durable.

Principales tâches et activités

- Effectuer la documentation ou la programmation des espaces ou des caractéristiques inhérentes au projet d'aménagement ou du maintien des actifs;
- Assumer le lien entre tous les intervenants : tels que le client interne, le personnel du Collège et les professionnels externes;
- Effectuer toutes les opérations nécessaires à la tenue de l'appel d'offres visant l'adjudication de contrat et, par la suite, toutes les étapes requises par la règlementation sur les contrats des organismes publics, et ce, en collaboration avec le service d'approvisionnement;
- S'assurer de la conformité du programme, du respect du budget et de l'échéancier, lors de l'exécution des travaux;
- Participer à la finalisation des travaux afin de procéder à la réception du projet.

***ou jusqu'à ce que nous mettions fin à cette charge de projet.**

Qualifications requises

Scolarité

Détenir un diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié, soit en ingénierie ou en architecture, toute autre combinaison jugée équivalente par l'autorité compétente.

Exigences

Maîtriser la langue française à l'oral et à l'écrit. La personne doit réussir le test écrit;
Posséder cinq (5) années d'expérience dans un poste similaire de gestion de projet.

Atouts

- Posséder les cartes de compétence pour la sécurité sur les chantiers;
- Expérience dans un poste similaire en milieu institutionnel;
- Expérience avec les logiciels de gestion des opérations et de gestion de maintenance.

Le Collège de Maisonneuve souscrit à la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics pour les personnes visées, soit les femmes, les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées. Les personnes handicapées qui le désirent peuvent recevoir de l'assistance pour le processus de présélection et de sélection.

Seuls les candidats retenus, lors de la présélection, reçoivent un appel afin d'être convoqués au(x) test(s) de sélection et à l'entrevue.

COMMENT POSTULER?
Les personnes intéressées doivent postuler sur l'affichage numéro **2627-PT-009 avant 16 h 30, le 11 novembre 2026**, à
https://www.cmaisonneuve.qc.ca/emploi/offres-demploi/.

À PROPOS DU COLLÈGE DE MAISONNEUVE

Le Collège de Maisonneuve est un établissement d'enseignement supérieur reconnu pour la qualité de ses programmes et centré sur la réussite éducative de ses 7 000 étudiants, jeunes et adultes. Bien campé dans son quartier, le Collège de Maisonneuve se veut accueillant et sans frontière pour que l'on s'y sente comme chez soi. Une vie interculturelle active contribue au dynamisme de Maisonneuve et enrichit la communauté.

En considérant ses trois centres collégiaux de transfert de technologie, le Collège figure parmi les acteurs influents en matière de recherche, d'innovations sociales, scientifiques et technologiques, contribuant à l'essor des organisations d'ici et d'ailleurs.

LE COLLÈGE DE MAISONNEUVE, C'EST COMME CHEZ SOI AVEC...

DES CONDITIONS GAGNANTES POUR S'ÉPANOUIR :

- Facile d'accès en transport en commun
- Possibilité de télétravail
- Politique de conciliation travail-famille
- Horaire de 35 heures par semaine ou moins
- 20 jours de vacances annuelles et 13 jours fériés (Jusqu'à 2 mois de vacances pour les enseignants)
- Banque de congés maladie et sociaux
- Régime de retraite (RREGOP)
- Assurances collectives
- Remboursement du perfectionnement et des frais de scolarité
- Programme d'aide aux employés
- CPE La Vermouilleuse (priorité aux employés)
- Rabais de 30 % pour l'inscription d'une activité physique
- Tarifs préférentiels (Appel, Rogers, Énergie Cardio, etc.)

UNE VOLONTÉ D'ÉQUITÉ, DE DIVERSITÉ ET D'INCLUSION

Le Collège est signataire de la charte Dimensions et souscrit à la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics.

200 000 PI² POUR SE DÉGOURDIR :

- Jardin intérieur
- Bibliothèque
- Cafétéria
- Gymnase
- Salle de musculation
- Piscine
- Librairie
- Clinique de santé en hygiène dentaire et en soins infirmiers

DES ACTIVITÉS GRATUITES POUR ÉCHANGER ET SE DIVERTIR :

- Conférences
- Expositions
- Spectacles
- Activités sociales et de reconnaissance

8 000 PERSONNES POUR SE SOUTENIR :

- 1 000 employés
- 7 000 étudiants
- + de 10 services administratifs
- + de 20 départements d'études

